

TCHAD

FEUILLE DE ROUTE DE l'UNION EUROPEENNE ET DES PARTENAIRES¹ POUR L'ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE 2018 - 2020

Approuvé par:

Ambassade d'Allemagne au Tchad

Ambassade de France au Tchad

Délégation de l'Union européenne au Tchad

Agence Française de Développement au Tchad

Coopération suisse au Tchad

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

Date d'approbation / de mise à jour:

Octobre 2018

¹ Allemagne, France, AFD, Coopération suisse, et GIZ

1. BREVE ANALYSE DU CONTEXTE ET ENGAGEMENT ANTERIEUR DE L'UNION EUROPEENNE (mise à jour concernant les développements récents, l'implication de la société civile dans les politiques publiques)

Depuis l'indépendance (1960) du Tchad, les Organisations de la Société Civile évoluent dans un environnement d'instabilité local et régional.

Au sortir de l'indépendance, un cadre restrictif organisait la société civile régie par l'Ordonnance n°27/INT-SUR du 28 juillet 1962. Les mouvements associatifs d'obédience religieuse, les associations et les groupements orientés vers des activités de production étaient les plus représentés.

L'avènement de la démocratie en 1990 ainsi que le vent de démocratisation en Afrique, ont favorisé l'accroissement substantiel du tissu de la société civile avec en particulier l'émergence d'associations de défense et de promotion des droits de l'Homme, de corporations, de syndicats indépendants des partis politiques, d'unions/fédérations/réseaux d'associations et de groupements à caractère économique, des organisations de base, des associations de développement urbain, etc.

Le début de l'exploitation du pétrole tchadien à la fin des années 1990 a constitué un tournant, favorisant la structuration des Organisations de la Société Civile (OSC) autour des différents aspects relatifs à cette thématique. La vision stratégique commune des OSC réunies en réseau au sein des commissions permanentes « pétrole » et les relais des Partenaires techniques et financiers (PTF) ont permis d'influencer des décisions politiques notamment dans l'élaboration des instruments et des mécanismes de gestion. Malgré cette situation encourageante la société civile tchadienne fait toujours face à de nombreux défis.

En dépit du cadre légal restrictif, le paysage de la société civile tchadienne s'élargit de plus en plus avec les nouvelles technologies de la communication et surtout avec l'émergence des nouveaux acteurs et nouveaux modes d'expression à fort potentiel. Les Nouvelles Technologies de la Communication (NTC) ont favorisé l'émergence de nouvelles voix sur les réseaux sociaux alimentés par des jeunes femmes et jeunes hommes qui prennent de plus en plus des positions sur des sujets importants dans le pays. Malheureusement, depuis mars 2018, internet est strictement contrôlé et coupé . Afin de contourner ces déconnexions du réseau mondial, les internautes sont souvent obligés de recourir à des tunnels sécurisés, dont le plus connu au Tchad reste VPN pour se connecter et utiliser les applications telles que Facebook, Viber, WhatsApp, etc.

En septembre 2016, le Gouvernement a pris 16 mesures d'austérité visant «la réduction des charges publiques, l'amélioration de l'efficacité de l'Etat et l'accroissement de recettes publiques». Ces mesures impopulaires occasionnent des grèves récurrentes dans le pays. Les manifestations sont généralement interdites et/ réprimées. Rien que dans la ville de N'Djaména, les OSC ont organisé 12 manifestations contre ces mesures d'austérité.

Du 19 au 27 mars 2018, le Tchad a organisé un Forum National inclusif dont l'une des recommandations était la création de la 4^{ème} République. Cette dernière a vu le jour avec La nouvelle constitution qui a été adoptée le 4 mai 2018.

Aujourd'hui, le contexte national reste très marqué par l'avènement de la 4^{ème} République, l'adoption d'une série d'ordonnances dont celle régissant les associations. Les élections législatives annoncées pour fin 2018 demeurent une inconnue (prévision mai 2019).

Le 7 juin 2018, le Conseil ordinaire des ministres a adopté quatre projets d'ordonnance et un projet de loi. L'un (1) des projets d'Ordonnance portait sur le Régime des Associations. Cette ordonnance, portant le n°23 a été signée le 27 juin 2018 par le Président de la République. Elle a

été élaborée et signée sans concertation préalable de la société civile ni avec les départements ministériels concernés. Elle remplace celle de 1962 et introduit un cadre restrictif pour les Organisations de la Société Civile (OSC), avec notamment le maintien voire le renforcement du régime d'autorisation et des pénalités. En plus, elle crée une zone juridique vaste sujette à interprétations très larges... Il s'agit ici non seulement des organisations de Droits de l'Homme, "qui ne peuvent en aucun cas avoir des prises de position ou des activités à caractère politique" mais aussi des organisations faîtières, qui sont désormais elles aussi sujettes au régime d'autorisation ou encore les associations étrangères, dont l'autorisation peut être retirée à tout moment par simple arrêté du ministre de l'administration du territoire.

La société civile est attentive à cette ordonnance dont elle conteste plusieurs aspects, des voix se sont déjà levées pour critiquer cette nouvelle ordonnance. En date du 11 juillet 2018, 18 organisations de la société civile ont transmis leur grille d'analyse au Président de la République, en lui demandant de retirer l'ordonnance n°23 parce qu'elles estiment qu'''elle est contraire aux dispositions de la constitution du 4 mai 2018, aux instruments et conventions internationaux et régionaux de Droits de l'Homme consacrant la liberté associative comme un indicateur pertinent de promotion des Droits de l'Hommes et un indicateur de bonne gouvernance." Si elle est votée par le Parlement et acquière force de loi, cette ordonnance limitera les activités des associations.

1.1. Etat d'avancement du dialogue entre les organisations de la société civile et l'Etat

Le Gouvernement a associé la Société civile à l'élaboration de la "vision 2030, le Tchad que nous voulons" et sa déclinaison en un premier Plan National du Développement (PND) 2017-2021. Une partie de la société civile a également participé au Forum National Inclusif sur la réforme des institutions qui s'est déroulé du 19 au 27 mars 2018. Elle n'a par contre pas été associée à l'élaboration et la signature de l'ordonnance n°23.

En ce qui concerne le dialogue sectoriel, la participation des Organisations de la Société Civile demeure marginale. Cela est essentiellement dû à la faiblesse dans l'organisation même de ce dialogue mais aussi à la faiblesse de la représentativité et du professionnalisme de la plupart des Organisations de la Société Civile.

1.2. Capacités de la société civile

Le renforcement des capacités de la société civile au Tchad reste un défi majeur.

A titre de rappel, dans le cadre de la feuille de route 2014-2017, il a été relevé que "les OSC tchadiennes se caractérisent principalement par une forte dépendance aux financements extérieurs, ce qui avait eu comme conséquence une certaine tendance à la concurrence et à l'opportunisme, au manque de collaboration. Une majorité des OSC de 2ème niveau sont des prestataires de services et se caractérisent par une faible gouvernance interne (faible circulation de l'information, faiblesse de concertation et échange entre le niveau national et local, manque de transparence dans la gestion financière, personnalisation du pouvoir, conflits d'intérêt). La culture de redevabilité n'est pas suffisamment intégrée dans la pratique des OSC (notamment la redevabilité envers les citoyens qu'elles sont censées représenter). Les organisations faîtières de 3ème niveau, quant à elles, ont dans la plupart des cas des capacités techniques insuffisantes. Elles souffrent d'une faible structuration et clarté de répartition de rôles et responsabilités entre le niveau national et le niveau local, due à leur faible capacité institutionnelle, l'esprit de compétition mais aussi à leur faible capacité de communication interne et externe. Beaucoup de ces organisations s'identifient également à des individus, souvent les dirigeants fondateurs". A ce jour, toutes ces problématiques n'ont pas beaucoup changé car le PASOC qui est censé les adresser n'a véritablement démarré. Si

les Plans de Renforcement des capacités des OSC ont été élaborés dans le cadre du projet, ils n'ont pas encore été mis en œuvre. A noter que les besoins de renforcement des capacités varient suivant les thèmes.

2. SOCIÉTÉ CIVILE ET APPUI DES PARTENAIRES

L'Union européenne finance les OSC au travers de tous ses instruments de coopération: le FED, l'IcSP, le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique et les lignes budgétaires thématiques.

Dans le cadre du FED, plusieurs programmes sectoriels ont des composantes spécifiques en soutien à la société civile, en particulier le programme de réforme du secteur de la justice (PRAJUST 2), le Projet d'appui au pastoralisme (PASTOR), le Projet d'appui aux forces de sécurité intérieures au Tchad (PAASIT), le projet de sécurité alimentaire et nutrition (SAN). Le PASOC est le tout premier projet dédié à la société civile et qui est financé par le FED. Dans le cadre du FFU, les projets d'Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du Lac Tchad (RESTE) et de Développement inclusif des zones d'accueil (DIZA) sont mis en œuvre par des ONGI en consortium avec des ONG nationales. Ce travail en commun permet de renforcer les capacités des ONG nationales. Par ailleurs, ces projets, ainsi que le Programme de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale au Tchad (PRCPT), ont pour objectif de renforcer les structures communautaires de dialogue, notamment à travers l'élaboration de plans de développement locaux (processus participatif qui permet de définir les priorités communautaires, les réaliser et les entretenir).

Les programmes thématiques sur financement du Budget de l'Union européenne (IEDDH, IcSP, OSC & AL, DCI-FOOD) permettent d'appuyer des organisations tchadiennes parmi les mieux structurées avec le soutien d'ONGI. Certaines ont maintenant acquis une certaine légitimité dans leur domaine d'action. C'est le cas de certaines OSC opérant en faveur du renforcement des capacités et l'accompagnement des organisations émergentes, ainsi que des organisations actives dans le plaidoyer pour la transparence des industries extractives, la transparence dans l'élaboration des politiques publiques et transparence budgétaires, l'élaboration participative des budgets communaux ou encore la santé reproductive et la sécurité alimentaire.

L'Ambassade de France, à travers son projet PISCAA travaille en étroite collaboration avec la société civile tchadienne, notamment avec des « grass-roots organisation » en raison de la flexibilité de l'outil, aux enveloppes de financement adaptées aux capacités et au programme d'accompagnement et de transfert de compétences de ces ONG. Il en est de même pour l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre des projets financés dans le domaine de la santé et du pastoralisme, pour lesquels des associations tchadiennes sont partenaires de mise en œuvre des activités. En revanche l'AFD ne dispose pas d'outil spécifique dédié au renforcement de la société civile. Pour ses financements de projets mis en œuvre par des ONGI, elle valorise au maximum la constitution de partenariats avec des associations locales, en intégrant un volet de renforcement des capacités de ces acteurs tchadiens.

La GIZ en tant que operateur technique mets en œuvre un portefeuille considérable de différents projets:

- financés à travers de l'instrument "aide à la transition" de la République Fédérale de l'Allemagne (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement

BMZ)

- financés des instruments régionaux de l'Allemagne (BMZ et d'autres Ministères Fédéraux)
- financés par d'autres bailleurs de fonds comme l'Union européenne ou la Coopération Suisse

Les projets de la résilience, de la sécurité alimentaire et du développement local ciblent aussi les acteurs de la société civile tchadienne. La GIZ travaille avec une approche de renforcement de capacité des acteurs locaux dont les associations, les organisations de base et non-gouvernementale. La valorisation des compétences de ces organisations est une priorité du travail des différents projets, comme le Projet de Renforcement de le Résilience, de la Sécurité Alimentaire et de la Cohabitation Pacifique –PRCPT (cofinancé par l'Allemagne (BMZ) et l'Union européenne), le Projet Sécurité Alimentaire et Augmentation de la Résilience dans le OUADDAI de l'Allemagne (BMZ) ainsi le nouveau Projet de Développement intégré des commune du Nord de Tchad COM-Nord ont comme objectifs de dynamiser les organisations non-gouvernementales et de les rendre opérationnel et résilient d'une façon durable. La GIZ travaille actuellement avec les ONG actives dans différents secteurs, comme par exemple CESADEP, Université Populaire, ACCTT, Hadre Dounia, AKWADA, les Associations Cantonales de Développement (ACD), les ILOD, OPLO, ESPOIR, APR, ATURAD, ADD etc. ainsi qu'une multitude de petites associations et groupements de base.

La Coopération suisse travaille avec les OSC pour la prestation de services dans les différents secteurs d'intervention de la Coopération, notamment l'agriculture, la santé et l'éducation de base, avec un accent sur le renforcement des capacités de longue durée des OSC. Elle travaille avec une organisation faîtière (CSAPR) dans plusieurs régions sur le dialogue politique et le vivre ensemble. Le CSAPR organise des cafés politiques de dialogue inclusif qui sont normalement transmis par des radios communautaires de la région ciblée et appuie aussi des évènements spécifiques d'interaction entre la société civile et l'Etat. Le partenariat avec le Centre al Mouna vise la prévention de la violence par des comités locaux du vivre ensemble. La collaboration avec des autorités religieuses et des organisations impulsées par elles visent également l'augmentation du capital de confiance de de compréhension entre différents groupes.

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique accorde de petites subventions à travers son programme annuel de "Special Self-Help (SSH) fund." Le but est de soutenir des activités de développement local pour permettre aux communautés de se prendre en charge. L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), à travers son projet régional "Voix de Paix," cherche à amplifier les voix modérées de la paix et de la tolérance en renforçant les discours positifs locaux et en renforçant le dialogue et l'échange sur des thématiques liées à la bonne gouvernance, la cohésion sociale et l'extrémisme violent. Les associations des jeunes et des femmes sont étroitement associées à ces initiatives. Le projet cherche également à élargir la portée et à renforcer les capacités des radios communautaires.

3. ENSEIGNEMENTS TIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets FED, les Organisations de la Société Civile participent aux Comités de Suivi Opérationnel, aux Comités de Pilotage, aux réunions de validation d'un certain nombre de documents importants ou aux évènements extrêmement importants tels que la Journée de l'Europe, les missions de Bruxelles - conjointe DEVCO-SEAE, les revues de portefeuille des programmes et projets, les cérémonies de lancement officiel des programmes et projets sous financement du FED, etc.

En 2018, la Délégation de l'Union européenne a organisé une rencontre avec les partenaires des

programmes thématiques ANE et IEDDH afin de

- i) promouvoir les objectifs de la coopération UE avec la Société Civile (SC) et les Droits de l'Homme(DH);
- d'échanger sur la mise en œuvre des programmes et faciliter la mise en réseau des OSC; de réfléchir sur l'amélioration de la qualité des interventions. Les participants ont souligné l'immensité de leurs besoins ; la nécessité de création ou de travail en réseau; la nécessité d'avoir des activités pérennisées; la nécessité d'organiser des rencontres d'échanges entre PTF pour améliorer la qualité de leurs interventions respectives; le souhait de prévoir un accompagnement des différents contrats de subvention en cours, pour mieux faciliter les échanges et assurer la coordination.

Au niveau de la Délégation de l'Union européenne et des Etats membres, les échanges relatifs à la Feuille de route 2014-2018 permettent d'avoir des convergences dans les domaines de coopération avec la société civile et d'éviter les doublons. Il faut tirer les leçons de cela: Soutien qui ne passe par un contrôle de l'administration tchadienne, renforcement de capacités par interactions entre ONG locales et ONG internationales, etc.

Quelques enseignements peuvent d'ores et déjà être tirés de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Société Civile (PASOC) en cours dont plusieurs facteurs obèrent l'efficacité.

La mise en œuvre des plans de renforcement des capacités, tant pour les structures d'appui que pour les OSC n'est pas encore effective.

Au titre du résultat n°1 du projet,

- (a) 3 avant-projets de loi et leurs textes d'application ainsi qu'un projet de charte ont été élaborés : projet de loi relative à la liberté d'association (y compris ONG) et son texte d'application; projet de loi portant additif à l'art. 8 du statut général de la fonction publique; projet de loi portant statut général des organismes pré-coopératifs (groupements et coopératives); projet de Charte d'éthique et de déontologie; ont été élaborés avec l'appui des OSC, des autorités locales, des élus locaux, des cadres du ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale. Mais avec la signature de l'ordonnance n°23 régissant les associations, on est aujourd'hui dans l'impasse totale. Le processus de rédaction des textes sur les libertés publiques n'avait pas démarré en octobre 2018.
- (b) le Plan de Renforcement des Capacités (PRC) des structures d'appui que sont la DAPEC, la DONGA, le SENAREC, ainsi que le MAT est réalisé à hauteur de 90%. Les formations prévues ont été dispensées au profit des agentes de ces structures. Les moyens de locomotions prévues pour les déplacements terrain sont également déjà disponibles et leur seront officiellement affectés en novembre 2018.

Le processus d'appui à l'ANCT est engagé depuis le 15/10 avec la contractualisation des deux consultants chargés de la production de quatre modules de formation portant sur : (i) les relations entre les communes et les OSC; (ii) la redevabilité et le contrôle citoyen de l'action publique; (iii) l'élaboration de budgets participatifs; (iv) la gestion des équipements publics locaux.

(c) l'étude d'identification des mécanismes d'implication des OSC dans le dialogue avec l'Etat sera lancée courant novembre. Les termes de référence sont déjà élaborés. L'étude sera conduite à N'Djamena et dans trois autres régions par une équipe de consultants nationaux (deux femmes et deux hommes) qui restent à recruter. Les conclusions de l'étude serviront de base à l'organisation des ateliers régionaux et à l'atelier national d'appropriation.

Résultat n°2 de la matrice du cadre logique du PASOC:

Les trois appels à propositions qui constituent la base des activités principales ont été entièrement élaborés par le PASOC et transmis au PAON/DUE pour approbation aux fins de lancement. Leur encodage n'a pas encore pu se faire par la DUE, du fait de problèmes linguistiques au niveau des "templates". Cette situation sera vraisemblablement débloquée courant novembre 2018, et permettra d'organiser le lancement de quatre appels à propositions actuellement dans le circuit.

Résultat n°3 de la matrice du cadre logique du PASOC:

- (a) L'appui à l'ENA et à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'université de N'Djamena a été réalisé comme prévu, avec la production des trois modules ci après : (a) contribution des OSC dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques; (b) le rôle des OSC dans la gestion et la prévention des conflits; (c) les OSC dans le développement économique et social. Dès la prochaine rentrée académique 2018-2019, ces modules feront désormais partie des curricula de formation de ces deux institutions.
- (b) En octobre 2018, le processus de mise en place des centres de ressources a été lancé avec la mission d'identification et d'évaluation des locaux mis gracieusement à la disposition des OSC par le MATSPGL dans 8 régions pionnières du Tchad. Les centres seront à la fois des sites d'information et de documentation des OSC des régions; des cadres d'échanges et de dialogue inter OSC; et enfin des cadres de concertation Etat OSC AL. Ils seront organisés et gérés par les OSC (principalement les organisations de jeunes et de femmes).

Forces du PASOC:

- Très fortes attentes de la société civile car il s'agissait d'un tout premier projet dédié à la société civile au Tchad,
- Signature d'un partenariat entre ENAM et l'Université de N'Djaména permettant de dispenser des cours sur le rôle de la société civile aux élèves et étudiants.
- Production des avant projets de textes pour la modernisation du cadre légal tant attendu par la société civile:
- Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des structures d'accompagnement des OSC que sont la DAPEC, le SENAREC, la DONGAH, pour une efficacité accrue dans l'exécution des missions qui sont les leurs, et au profit de la société tchadienne;
- Début de renforcement des capacités techniques des AL à travers la mise à disposition de l'ANCT de modules de formation/perfectionnement des élus locaux dans différents domaines de gestion de leur territoire;
- Lancement de la mission d'identification des 8 centres de ressources, qui seront progressivement des "Maisons de la société civile" au niveau des régions et faciliteront grandement la décentralisation des actions en faveur des OSC, et l'inclusion adéquate des jeunes et des femmes dans les différentes régions.

Faiblesses du PASOC:

La lenteur dans la validation des dossiers par les parties, la faible qualité des dossiers produits, la gestion approximative des dossiers du projet par la coordination, le dysfonctionnement criant de la coordination avec notamment pour conséquence, un énorme retard dans l'attribution des subventions prévues dans le cadre du projet.

En effet, dans le cadre de ce projet qui a démarré en décembre 2016 avec le recrutement de

l'assistance technique, des subventions devaient être accordées aux OSC pour leur permettre de mettre en œuvre leurs actions. Malheureusement, sur les 6 Appels à Propositions prévus dans le cadre du projet, un seul a été lancé en février 2018 avec comme thématique "Facilitation de processus de dialogue multi-acteurs sur les questions liées au dialogue intercommunautaire et interreligieux autour d'enjeux liés à la gouvernance, la cohésion sociale et la consolidation de la paix". Les 5 autres AàP qui n'ont pas encore été lancés sont les suivants:

- 1. Soutien aux organisations ou coalitions d'organisations à valeur ajoutée reconnues dans les secteurs concernés, qui seront sélectionnées en fonction de compétences thématiques spécifiques, pour leur permette de contribuer aux dialogues sectoriels. A titre d'exemple, sur la gestion des finances publiques, la nutrition, et l'Etat de droit.
- 2. Appui technique et organisationnel pour développer les actions de plaidoyer pour une meilleure gouvernance.
- 3. Appui à l'émergence de jeunes talents via le soutien financier à la création, à la production et à la diffusion d'œuvres en tant que vecteur de mobilisation citoyenne sur des sujets liés à la bonne gouvernance.
- 4. Organisation de sessions d'information, de sensibilisation et de formation sur le développement local et sur la gouvernance locale (au profit de la société civile, des élus et de l'administration locale).
- 5. Soutien d'actions de renforcement des capacités d'analyse et de proposition des organisations des communautés de base (OCB) par l'appui d'OSC regroupées autour d'enjeux spécifiques du développement local (learning by doing, apprentissage, coaching, etc.). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'appui donné à la société civile tchadienne dans le cadre du PASOC.

D'autres enseignements peuvent être tirés de l'engagement des partenaires avec la société civile au Tchad. Ces enseignements sont récapitulés dans la matrice ci-dessous :

Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques
- L'amorce de l'intégration de la dimension société civile dans les secteurs d'intervention L'engagement des PTF avec les OSC à la base dans une approche de gouvernance locale et de promotion de la décentralisation La capitalisation sur l'expérience des PTF dans l'engagement avec la société civile au niveau local et l'appui aux acteurs culturels.	 Difficultés dans le dialogue autour des questions de gouvernance, Etat de droit et décentralisation (amélioration de l'environnement propice aux OSC). Faibles capacités de gestion, planification et plaidoyer d'un grand nombre d'OSC (en particulier hors de la capitale). Volonté affichée du Gouvernement de rétrécir l'environnement de la société civile. La non prise en compte des nouveaux textes spécifiques aux OSC initiés par le PASOC. 	 Existence d'opportunités de complémentarité et de synergies entre PTF (partage des rôles et initiatives conjointes). Volonté affichée des PTF d'affiner leur coordination et cohérence d'action vis-à-vis de la promotion de la société civile et de son rôle dans le développement du pays. Processus émergent de décentralisation. 	- Instabilité politique Recrudescence des conflits et du terrorisme dans la sous-région Manque de volonté politique Les OSC n'assument pas leur responsabilité comme acteurs de gouvernance et ne démontrent pas une volonté de renforcer leur capacité, leur gouvernance interne et leur performance.

informations à jour et exhaustives	
sur les financements et les activités	
en cours).	
- Faiblesse des réseaux, plateformes	
etc.	

4. Feuille de route 2014 - 2017

La Feuille de route 2014 - 2017 comportait 3 priorités (objectifs à terme) à réaliser : (1) une société civile plus organisée, capable et viable; (2) la société civile contribue à la consolidation d'un Etat de droit effectif; (3) la société civile contribue efficacement au développement économique et social au niveau local. Chacune des trois (3) priorités comportait des priorités spécifiques (résultats) à atteindre et des indicateurs de mesure de leur atteinte. Elles sont indiquées ci - après:

<u>Priorité 1</u>: Une société civile plus organisée, capable et viable.

Priorités spécifiques	Indicateurs	Etat de réalisation au 30/10/18
	a) Une concertation multi - acteurs est conduite pour définir un consensus sur les axes de la réforme.	Le PASOC a organisé et conduit des concertations multi - acteurs qui ont abouti à un consensus sur les axes de la réforme.
1. Le cadre légal régissant les OSC est harmonisé et modernisé.	b) Accompagné le développement d'un cadre légal harmonisé avec les standards et engagements internationaux du Tchad.	Le processus d'harmonisation et de modernisation du cadre légal, conduit par le PASOC, est suspendu du fait de l'adoption et de la signature de l'ordonnance n°23 signée par la Présidence
	c) Le nouveau cadre légal est disséminé et mis en œuvre.	de la République.
	Un débat public sur le financement endogène des OSC est promu;	Pas réalisé
2. Un environnement propice pour le financement durable (en particulier endogène) des OSC	Un texte sur le financement des OSC est élaboré de manière concertée, adopté et mis en vigueur;	Pas réalisé
est amélioré.	Une étude d'identification de mécanismes de financement alternatifs pour les OSC tchadiennes est réalisée;	Pas réalisé
	Un fonds commun pour l'appui aux OSC est graduellement mis en place.	Pas réalisé
3. Un dispositif permanent de	Un diagnostic sur l'offre existante de renforcement de capacités, y compris l'identification des opérateurs potentiels, est mené;	Un diagnostic de l'offre existante en matière de renforcement des capacités à été réalisé par le PASOC, et des opérateurs ont été identifiés. Les conclusions du diagnostic sont disponibles.
renforcement des capacités des OSC est identifié et mis en	Une étude participative de faisabilité de la mise en place d'un centre de	Le processus de mise en place des huit (8) centres de ressources est lancé par le PASOC depuis le 9/10/18, date de notification

mla aa amadu allamant	massaymaa maym las OCC ast máalisá.	de l'ettribution des lessur men le MAT our OCC. Ils ent noun
place graduellement.	ressource pour les OSC est réalisé;	de l'attribution des locaux par le MAT aux OSC. Ils ont pour
	T	vocation d'être des centres de ressources (documentation,
	L'opérationnalisation graduelle du	information, formation), des cadres de concertation OSC - AL,
	centre de ressource, y compris la mise	et enfin de cadres d'animation et de renforcement des capacités
	en place d'un fonds commun pour son	des OSC (notamment des OSC de jeunes filles et garçons, et de
	financement, est entamée.	femmes). Ils seront administrés par les OSC, en relation avec la
		commune, et avec l'appui des organisations seniors.
	Appui au développement de	
	procédure de recours administratifs	
4. Promotion du droit d'accès à	est élaboré de manière concertée,	
l'information pertinente.	adopté et mis en vigueur;	
	,	
	Un système de partage d'information	
	entre les PTF est en place.	
	r	

<u>Priorité 2</u> : La société civile contribue à la consolidation d'un Etat de droit.

Priorités spécifiques	Indicateurs	Etat de réalisation au 30/10/18
	Progression de l'implication des OSC dans les campagnes d'éducation civique et l'observation des élections;	Pas réalisé.
5. Les capacités de la société civile sont renforcées pour améliorer la participation des citoyens à la vie publique.	Amélioration de la participation politique des jeunes, des femmes et des catégories les plus défavorisées de la société civile;	
	Les OSC sont en mesure de jouer son rôle sur la scène nationale (contribution à l'élaboration des politiques nationales, débat de société);	Les OSC s'impliquent dans la gestion des affaires publiques à travers des émissions radios, des conférences de presse sur des sujets tels que la réforme des institutions, la 4ème République, le etc. La contribution des OSC dans l'élaboration des politiques publiques demeure marginale.
6. L'interaction entre la société	Facilitation d'actions concertées multi -	Pas réalisé.
civile et le Parlement est	acteurs visant à établir des passerelles entre	

améliorée.	les OSC et le Parlement autour des réformes	
	stratégiques.	
7. Le rôle de la société civile est renforcé dans tout le système judiciaire.	Les capacités des OSC sont renforcées en tant que prestataires de service et comme acteur de veille et monitoring.	Au titre du PRAJUST II, 4 contrats de subventions ont été initiés et soumis à la signature de la Délégation de l'UE. Des actions en lien avec l'accès au droit et à la justice de la population en général, des femmes et des personnes en détention, des mineurs en contact avec la loi (mineurs en conflit avec la loi, victimes ou témoins) seront réalisées.
8. La société civile est appuyée dans la lutte contre la corruption et la transparence de la gestion des finances publiques.	Les capacités des OSC en matière de contrôle citoyen du processus budgétaire sont renforcées;	A l'échelle locale, le projet Politiques publiques et transparence budgétaire au Tchad a appuyé la mise en place des comités de suivi budgétaire dans certaines localités du Sud et du Centre (Moussoro, Mongo, Koumra et Doba).
	L'émergence de coalitions multi - acteurs (avec le secteur privé et le monde académique) est facilitée et appuyée.	Le PAOSC a élaboré un appel à propositions portant sur cette thématique, qui est dans le circuit d'approbation PAON/DUE.
9. La société civile est soutenue dans ses efforts pour la consolidation de la cohésion sociale et la paix.	L'émergence de réseaux et des plateformes inclusives entre OSC et les autorités religieuses comme catalyseurs vers une meilleure cohésion sociale est facilitée et soutenue.	Le PASOC a lancé un appel à propositions portant sur cette thématique. La publication des résultats de cet appel à propositions n°1 est imminente.

<u>Priorité 3</u>: La société civile contribue efficacement au développement économique et social au niveau local.

Priorités spécifiques	Indicateurs	Etat de réalisation au 30/10/18
10. Un dialogue inclusif a lieu autour des différentes politiques sectorielles afférentes à la fourniture des services publics au niveau local (planification	mieux informées sur les opportunités de participer à la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques de	A travers les projets Politiques publiques et transparence budgétaire au Tchad & Action Gouvernance Inclusive(AGIT) mis en œuvre respectivement par OXFAM et CEFOD, les acteurs de la société civile et les populations de N'Djaména et des provinces du Bahr El Gazal, du Guéra, du Mandoul, du Mayo Kebbi, du Logone oriental et du Chari Baguirmi, de la Tandjilé ont été sensibilisés sur comment participer à la planification et à la budgétisation du développement local. Un répertoire des politiques publiques a été conçu, édité au titre du projet

et monitorage).		AGIT et diffusé largement.
	Les alliances avec d'autres acteurs (secteur privé et monde académique) sont promues pour accroître les capacités de proposition des OSC;	Attente résultats AP1 du PASOC et résultat dossier Corps des Volontaires du Tchad (CDVT).
11. Le dialogue et la collaboration entre société civile et les autorités	Des mécanismes de concertation sur le développement local sont identifiés et élaborés de manière concertée;	Attente résultats AP1 du PASOC et résultat dossier CDVT.
locales est renforcée.	Des actions de développement issues d'un consensus multi - acteurs et aboutissant à d'autres modes de gestion des affaires locales, sont soutenues;	A travers le projet "Politiques publiques et transparence budgétaire au Tchad" & "Action Gouvernance Inclusive" (AGIT), une série de renforcement des capacités des élus locaux, nationaux, des CRA/CDA/CLA et des acteurs de la société civile en techniques d'élaboration participative des budgets communaux et de suivi budgétaire ont été réalisées à N'Djaména et dans les provinces suivantes: Bahr El Gazal, Guéra, Mandoul, Mayo Kebbi, Logone oriental et Chari Baguirmi, Tandjilé. Une bonne collaboration a été observée entre la société civile et les élus locaux de certaines régions. Certaines communes dont celle de Koumra ont affiché leur budget pour mettre aux populations d'apprécier leurs ressources et leurs dépenses. Un autre travail important sera fait avec le CDVT dans les domaines couverts par les communes. Attente résultats dossier du Corps des Volontaires du Tchad (CDVT) et de l'Organisation des Acteurs Non Etatiques (OANET).
12. La société civile est renforcée dans son rôle d'accompagnement des AL et la prestation de services de base.	Les actions innovantes des OSC pour l'accompagnement des AL sont soutenues;	Attente dossier CDVT/OANET. En 2018, à travers le projet Politiques publiques et transparence budgétaire au Tchad et AGIT, une série de renforcement des capacités des élus locaux, nationaux, des CRA/CDA/CLA et des acteurs de la société civile en techniques d'élaboration participative des budgets communaux et de suivi budgétaire a été réalisées à N'Djaména et dans les provinces suivantes: Bahr El Gazal, Guéra, Mandoul, Mayo Kebbi, Logone oriental et Chari Baguirmi.
	Les partenariats public - privé sont créées au niveau local pour	Pas réalisé

	l'exécution de projets sont promus;	
	Les capacités des OSC sont renforcées pour améliorer l'accès aux services de base.	L'appui au Corps des Volontaires tchadien n'est pas encore effectif. Attente approbation du dossier CDVT; Modules de formation destinés à l'ANCT ne sont pas encore conçus.
13. La société civile est renforcée dans son rôle d'acteur de la gouvernance locale.	Les actions innovantes de promotion de la participation des femmes et/ou de jeunes à la vie publique sont soutenues;	Attente approbation dossiers d'appels à propositions du PASOC. Les activités seront réalisées par le biais de subventions.
	Les activités structurantes mises en œuvre par les acteurs culturels au profit de la cohésion sociale sont soutenues.	Attente avis sur proposition AP6 du PASOC.
14. Le rôle de la société civile est renforcé dans la gestion des ressources naturelles.	Les actions menées en matière de contrôle citoyen des dépenses publiques par les OSC sont soutenues;	Deux projets portés par OXFAM et le Centre d'étude et de Formation pour le Développement (CEFOD) ont été financés via le programme thématique CSO en novembre 2016. A travers le projet Politiques publiques et transparence budgétaire au Tchad & Action Gouvernance Inclusive(AGIT) mis en œuvre respectivement par OXFAM et CEFOD, une série de renforcement des capacités des élus locaux, nationaux, des CRA/CDA/CLA et des acteurs de la société civile en techniques d'élaboration participative des budgets communaux et de suivi budgétaire ont été réalisées à N'Djaména et dans les provinces suivantes: Bahr El Gazal, Guéra, Mandoul, Mayo Kebbi, Logone oriental, Chari Baguirmi et Tandjilé.
	Les activités menées avec les communautés pour promouvoir l'obligation de rendre compte des autorités sont promues;	Pas réalisé
	Les coalitions multi - acteurs pour le suivi de la transparence dans la gestion des ressources naturelles sont soutenues.	Pas réalisé

Le contexte d'exécution de la feuille de route 2014 - 2017 n'a pas facilité sa mise en œuvre. Il y a eu tout d'abord une cascade de retards à divers niveaux: (a) le processus de recrutement du personnel technique de l'UGP a été très long; (2) l'exécution du devis - programme de démarrage a pâti de nombreux retards et manquements du côté de l'UGP. Dans ces conditions, seuls 50% des produits attendus ont été fournis; (c) le retard accusé dans la mise en œuvre du devis - programme de démarrage a pénalisé le démarrage du devis - programme pluriannuel. Enfin, le déficit en compétences techniques de l'UGP, a conduit à un ralentissement important du rythme d'exécution des activités. C'est dans ce contexte que l'assistance technique internationale permanente (le chef de mission et l'expert contrat) a démissionné. Le processus d'approbation de leur remplacement a pris près de trois (3) mois (mars à juin). Depuis le 19 juin 2018, les deux postes sont pourvus par une nouvelle équipe.

En définitive, les conditions sont progressivement réunies pour que les résultats attendus de la mise en œuvre du PASOC soient disponibles à la fin décembre 2020, date d'échéance de la feuille de route 2018 - 2020. C'est la raison pour laquelle il apparaît nécessaire que les objectifs et résultats attendus de la feuille de route 2014 – 2017 évoqués et évalués dans la section précédente soient poursuivis.

Il convient de poursuivre, parallèlement au PASOC, et avec une vision plus large, d'autres objectifs stratégiques, développés après.

4. STRATEGIE ET PLAN D'ACTION D'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIETE CIVILE POUR 2018-2020

En dépit des nombreux projets et initiatives de renforcement de capacités mis en œuvre au profit des Organisations de la Société civiles au Tchad, les Etats Membres y compris le Gouvernement reconnaissent que les besoins en renforcement des capacités (des OSC, des instituts de recherche, etc.) demeurent importants. Il existe très peu d'appui aux mouvements citoyens des jeunes, aux bloggeurs et aux réseaux sociaux permettant de développer un argumentaire solide dans leur dialogue avec l'État tchadien, la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les politiques publiques et de contribuer à améliorer leurs conditions économiques, sociales, politique. Les groupes vulnérables (personnes handicapées, réfugiés et déplacés internes, etc) sont en premier lieu affectés par les faiblesses structurelles des OSC et leur capacité restreinte à contribuer au dialogue avec l'Etat tchadien. L'accès des communautés/citoyennes/citoyens à l'information sur les politiques publiques de manière générale et aux données financières provenant des industries extractives, l'éveil des consciences, la mobilisation citoyenne pour la revendication des droits économiques et sociaux, les questions de Droits de l'Homme, l'environnement électoral demeurent également des défis.

A l'issue des consultations entre la Délégation de l'Union européenne et ses partenaires (France, Allemagne, Suisse, États Unis, représentants de la société civile), 5 priorités avec une vision à long terme qui tient compte de l'environnement national volatile ont été identifiées pour 2018-2020 et sont contenues dans le tableau ci-dessous. Il s'agit de:

- 1. Une société civile plus organisée, capable et viable.
- 2. Appui aux campagnes d'information, de sensibilisation et de plaidoyer sur le respect des droits des femmes et de leur intégration dans toutes les politiques publiques.

- 3. Promotion de a culture de la paix et de la non-violence entre les personnes et les groupes, permettant de retrouver les fondements de la paix dans les traditions religieuses des communautés, à travers la production artistique (musique, conte, chants, poèmes, etc.)
- 4. Appui aux mouvements citoyens des jeunes, bloggeurs et aux réseaux sociaux.
- 5. Appui aux actions visant le dialogue, la promotion des Droits de l'Homme, la mobilisation citoyenne autour des questions électorales, des politiques publiques, la transparence dans la gestion des ressources (notamment ressources provenant des industries extractives)

En outre, de façon transversale, des actions dédiées au renforcement de capacité des acteurs de la société civile seront déployées dans l'ensemble des interventions mis en œuvre. Il s'agira d'améliorer les compétences techniques, sectorielles et de gestion des acteurs pour leur permettre de mener plus efficacement leur rôle et leurs actions, de renforcer leur positionnement dans le champ institutionnel et de renforcer leur autonomie dans la conduite de projets.

DEFIS ET OPPORTUNITES	PRIORITES	ACTIONS	MOYENS
Appui au développement d'un cadre légal harmonisé avec les standards internationaux et les engagements internationaux du Tchad.	Une société civile plus organisée, structurée, et viable.	Analyse de l'ordonnance numéro 23 régissant les associations. Plaidoyer à tous les niveaux pour une révision de l'ordonnance 23 pour la prise en compte des travaux inclusifs du PASOC.	PASOC 11 ^{ème} FED. Dialogue politique.
Participation des OSC à la lutte contre les violences faites aux femmes.	Appui aux campagnes d'information, de sensibilisation et de plaidoyer sur le respect des droits des femmes et de leur intégration dans toutes les politiques publiques.	Soutien aux initiatives de lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Orientation des appels à propositions sur ligne thématique CSO, vers les questions de genre et de GBV. Prise en compte des questions GBV dans les appels à propositions du PASOC.	Appui financier via ligne budgétaire CSO. Dialogue politique et processus de formulation des projets. Projet Autonomisation sociale des femmes tchadiennes par l'accès aux services de santé et la prise en compte des violences basées sur le genre au Sud et à l'Est du Tchad (AFD)
Développement des activités culturelles, de recherches comme vecteur de développement socioéconomique et politique.	La culture de la paix et de la non-violence entre les personnes et les groupes, permettant de retrouver les fondements de la paix dans les traditions religieuses des communautés, à travers la production artistique (musique, conte, chants, poèmes, etc.) est promue.	Appui à la consolidation des initiatives multi- acteurs de dialogue interculturel, intercommunautaire et interreligieux autour d'enjeux liés a la gouvernance, la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Soutien aux instituts de recherches.	Appui financier via ligne budgétaire CSO. Ce volet pourra s'appuyer sur la présence à Ndjaména d'un Institut français.

Structuration et renforcement des capacités des nouveaux acteurs de la société civile, notamment les mouvements de jeunes, bloggeurs et réseaux sociaux.	Appui aux associations de de jeunes, bloggeurs et aux réseaux sociaux.	Orientation des appels à propositions sur ligne thématique CSO, vers des activités culturelles, de recherches comme vecteur de développement socioéconomique et politique. Mise en place d'une stratégie d'appui aux nouveaux acteurs de la société civile Mise en œuvre de cette	Appui financier via ligne budgétaire CSO et le PASOC 11 ^{ème} FED Composante 1 du Projet
		stratégie avec ces acteurs. Orientation des appels à propositions sur ligne thématique CSO, vers le développement de CSO de jeunesse. Prise en compte des questions jeunesse dans les appels à propositions du PASOC.	Bab al Amal en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité (AFD)
Soutien aux organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du dialogue, des droits de l'homme, de la mobilisation citoyenne autour des élections, des politiques publiques ainsi que de la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives.	Appui aux actions visant le dialogue, la promotion des Droits de l'Homme, du civisme, la mobilisation citoyenne autour des questions électorales, des politiques publiques, la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives.	Orientation des appels à propositions sur ligne thématique CSO, vers les OSC qui développent des actions visant le dialogue, les Droits de l'Homme, la mobilisation citoyenne autour des questions électorales, des politiques publiques, la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives.	Ligne budgétaire CSO et le PASOC 11 ^{ème} FED.

5. SUIVI DU PROCESSUS ET DE LA STRATEGIE

Indicateurs	Cibles	Informations sur la ligne de
		base
Nombre de réunions impliquant les	Les Etats membres participent à	Les Etats Membres participent déjà à
Etats membres dans la mise à jour de	100% des réunions	l'élaboration et à la mise à jour de la
la feuille de route.		feuille de route
Nombre de consultations organisées	80% des réunions comprennent des	±30% des réunions se tiennent avec
avec des OSC locales concernant la	OSC locales pour permettre un	des OSC locales, les autres ne se
feuille de route, sur le nombre total	dialogue structuré et suivi.	tenant qu'entre la DUE et les EM.
de réunions tenues sur cette question.		

Indicateurs de résultats				
Priorités	Indicateurs	Cibles	Informations	Sources

			sur la ligne de base	d'informations et moyens de vérification
Révision et harmonisation du nouveau cadre légal régissant les OSC.	Le Gouvernement a harmonisé le nouveau cadre légal régissant la société civile	Le nouveau cadre légal relatif à la société civile est harmonisé	La nouvelle ordonnance pose problème. Elle rend plus contraignant l'environnement des Organisations de la Société Civile (OSC), avec notamment le maintien voire le renforcement du régime d'autorisation très défavorable et des pénalités.	Compte-rendu du conseil des ministres. Rapports des PTF
Participation des OSC à la lutte contre les violences faites aux femmes. Les campagnes d'informations, de sensibilisation et de plaidoyer sur le respect des droits des femmes et de leur intégration dans toutes les politiques publiques ont été effectivement appuyées.	Nombre de subventions attribuées aux OSC de lutte contre les violences faites aux femmes, pour la sensibilisation et le plaidoyer relatifs à la prise en compte des droits de femmes, de lutte contre les inégalités hommes femmes. Nombre d'OSC spécialisées dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la lutte contre les VBG basant leur plaidoyer sur des analyses documentées et argumentées.	2 subventions ont été allouées dans ce domaine.	Les actions des OSC dans le cadre de lutte contre les violences faites aux femmes permettent d'obtenir les meilleurs résultats, notamment celles financées via les lignes thématiques.	Rapports des projets % des Associations qui s'engagent dans la promotion de SRMNIA et la lutte des VBG, dans le cadre des projets menés. Nombre de campagnes de sensibilisation menées sur les VBG dans le cadre des projets menés
Développement des activités culturelles, de recherches comme vecteur de développement socioéconomique et politique	La culture de la paix à travers la production artistique (musique, conte, chants, poèmes, recherches, etc.) est promue. Niveau de production et de diffusion des rapports des OSC concernant la paix et la recherche	Au moins une initiative concernant la production artistique, la promotion culturelle, le développement de la recherche a été financée via le programme thématique CSO et d'autres instruments	Très peu d'initiatives touchant à la culture, le développement de la recherche sont appuyées au Tchad. Jusque-là l'UE ne finance presque pas ce secteur. Quelques initiatives visant la promotion du dialogue intercommunautaire et la résolution pacifique des conflits pour l'ancrage d'une culture de paix au Tchad sont financées	Rapport des projets, rapports des PTF.

Soutien aux nouveaux acteurs de la société civile, notamment les mouvements de jeunes, les bloggeurs et réseaux sociaux	Appui des PTF et mise en place d'un cadre de concertation entre les nouveaux acteurs (mouvement de jeunes, les bloggeurs et réseaux sociaux) et autres acteurs de la SC sont effectifs. % des mouvements de jeunes, des bloggeurs et réseaux sociaux ayant développé des capacités pour que les politiques publiques intègrent leurs analyses.	Au moins une stratégie pilote d'appui aux nouveaux acteurs de la société civile est élaborée via le programme thématique CSO. Un cadre de concertation entre ces nouveaux acteurs et les OSC classiques est mis en place et fonctionne.	par PISCA et sont en cours dans 3 régions du pays et à N'Djaména. Ces nouveaux acteurs ne sont pas encore appuyés au Tchad.	Comptes rendus des réunions des PTFs.
Appui aux actions visant le dialogue, les Droits de l'Homme, la mobilisation citoyenne autour des questions électorales, des politiques publiques, la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives	Appui effectif des PTFs aux actions visant le développement du dialogue, de la promotion des Droits de l'Homme, de la mobilisation citoyenne autour de l'amélioration de l'environnement électoral, des politiques publiques, la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives. % des OSC formées sur la définition, l'évaluation des politiques publiques et la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives sur la définition, l'évaluation des politiques publiques et la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives sont améliorés. % des leaders d'opinions (journalistes, responsables des mouvements	3 actions visant le développement de la culture de la paix, le dialogue, les Droits de l'Homme, la mobilisation citoyenne autour des questions électorales, des politiques publiques, la transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives sont financées	Les initiatives multiformes visant la culture de la paix ont été appuyées par le gouvernement; la DSH accompagne différentes organisations religieuses actives dans la prévention et la gestion des conflits. Quelques actions concernant l'amélioration de la gouvernance inclusive, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, la gestion des dépenses publiques ont permis d'obtenir quelques résultats, notamment celles financées via les lignes thématiques. Très peu d'actions visant l'amélioration de l'environnement électoral. Les ONGs Locales qui œuvrent dans le domaine de	Rapport des projets, rapports des PTF.

Literary Committee	1. 4	
citoyens) formés et	la transparence dans	
ayant développé des	les industries	
actions visant	extractives existent	
l'amélioration de	et font quelques fois	
l'environnement	de publications.	
électoral, la		
formulation, la mise		
en œuvre et		
l'évaluation des		
politiques publiques.		
Niveau d'implication		
des leaders		
d'opinions dans		
l'amélioration de		
l'environnement		
électoral.		
Nombre des rapports		
d'analyse produits		
par les OSC		
concernant la gestion		
des ressources		
provenant des		
industries		
extractives.		

6. VALIDATION PAR LES PARTIES PRENANTES

Les Partenaires suivants souscrivent à la Feuille de Route pour l'engagement avec la société civile 2014-2017:

Ambassade d'Allemagne au Tchad |, Ambassadeur

Date :
Ambassade de France au Tchad |, Ambassadrice

Date :
Délégation de l'Union européenne au Tchad |, Ambassadeur

Agence Française de Développement au Tchad |, Directeur

Date :
Coopération suisse au Tchad |...., Directeur

Date :
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) |, Directeur de Portefeuille de la GIZ au Tchad

Date :
USAID |
Date :